

**Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail  
sur la gouvernance de l'Université de Toulouse  
10 juillet 2012**

**1. Participants**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Établissement</b>	<b>Fonction</b>
<b>Marie-France BARTHET</b>	PRES	Présidente
<b>Jean-Michel MINOVEZ</b>	UT2	Président
<b>Arthur PEYNE</b>	ENSAT	Élu CA étudiant
<b>Philippe DEBAECKER</b>	UT2	BIATSS
<b>Brigitte PRADIN</b>	UPS	VPD Rel. Interuniversitaires et politique de site
<b>Jean-Pierre VINEL</b>	UPS	Doyen faculté de médecine Purpan
<b>Armelle BARELLI</b>	Inserm	Déléguée Régionale
<b>Jean-Baptiste HEBRAUD</b>	UT1	Élu BIATSS CA
<b>Laurent GROSCLAUDE</b>	PRES	Directeur RI
<b>Christelle FARENC</b>	UPS	Directrice IUT Tarbes
<b>Bernard SALLES</b>	INRA	Pr. UPS / Dir. Toxalim INRA
<b>Dominique RAMONDOU</b>	UPS	Élue BIATSS CA
<b>Patrice BOUYSSIERES</b>	UT2	Élu CEVU EC
<b>Hélène ROUX de BALMANN</b>	INPT	Dir. École Doctorale, Bureau du Collège Doctoral
<b>Pierre DREUX</b>	Groupe ESC	Directeur
<b>Hervé PINGAUD</b>	CUFR Champollion	Directeur
<b>Laure ORTIZ</b>	IEP	Professeur – EC
<b>Jean-Gabriel SORBARA</b>	UT1	VP – PRES
<b>Hervé OSSARD</b>	UT1	Directeur IRDEI
<b>Corinne MASCALA</b>	UT1	VP – CA
<b>Bruno SIRE</b>	UT1	Président
<b>Christian LAURENT</b>	INPT	Directeur d'unité
<b>Didier MARQUIS</b>	INSA	Directeur
<b>Pierre ESCALIER</b>	INSA	BIATSS
<b>Gilles MOTET</b>	INSA	E/C élu CA
<b>Philippe ANSON</b>	INPT	BIATSS – élu CA
<b>Marc BEGUE</b>	INSA	BIATSS – élu CA
<b>Irène GAILLARD</b>	INPT	Élue CA – MCF
<b>Talal MASRI</b>	ENIT	Directeur
<b>Pierre STOECKLIN</b>	INSA	DGS
<b>Patrick MOUNAUD</b>	CNRS	Délégué régional
<b>Gilles BOUCHER</b>	INPT	DGS
<b>Grégory DECHAMP-GUILLAUME</b>	INPT	Directeur INP-ENSAT

## 2. Ordre du jour

- Introduction en session plénière
- Travail en ateliers
- Session plénière : première synthèse et cadrage
- Travail en ateliers
- Session plénière : synthèse de l'avancement des ateliers
- Conclusion et préparation de la prochaine réunion du GT2 du 19 juillet

## 3. 1<sup>ère</sup> session plénière 9h – 10h30

Marie-France Barthet (PRES) anime la séance.

### 3.1 Le processus de concertation

Suite au renouvellement des équipes dans les universités, le bureau du PRES s'est entendu sur un processus de concertation démarrant le 18 mai 2012 et mettant en place un Comité de concertation de site (CCS). Celui-ci s'est réuni à deux reprises (le 1<sup>er</sup> et le 15 juin). Le CCS a décidé de la constitution de deux groupes de travail :

- **GT1** - Un groupe de travail sur **la gouvernance de l'Université de Toulouse (UT)** : dans ses objectifs à long terme, mais également dans la phase transitoire menant à la mise en œuvre du projet IDEX.
- **GT2** - Un groupe de travail sur **les programmes financés par la dotation IDEX** : le souhait avait été exprimé de revisiter la répartition des financements pour aboutir à une vision partagée pour la fin du mois d'octobre et réaliser une signature de convention pour la fin 2012.

Il a été décidé de rester dans un calendrier resserré, considérant, d'une part la tenue des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à l'occasion desquelles l'UT veut être force de proposition et d'autre part, les calendriers budgétaires, qui exigent, que des décisions soient prises pour la fin 2012, afin de bénéficier des fonds IDEX dès 2013.

Quatre réunions sont prévues pour le GT1, le 10 et le 18 juillet 2012, puis le 5 et 25 septembre.

### 3.2 Les objectifs du groupe de travail

Les réunions des groupes de travail de juillet et septembre doivent permettre une large concertation aboutissant à une clarification des ambitions communes. En octobre, après une synthèse générale, les propositions seront soumises aux CA des établissements fondateurs et associés et au CA du PRES. Ces instances sont en effet les seules, qui pourront valider les propositions des groupes de travail.

Pour ce premier GT, le Bureau du PRES et le Secrétariat du CCS ont envisagé trois façons d'entamer la réflexion :

- à partir de la gouvernance de l'UT, telle qu'elle est décrite dans le projet IDEX,
- à partir des activités actuelles du PRES,
- à partir de premières questions stratégiques, remises aux participants du groupe de travail:
  - QS1 : Quels sont nos grands objectifs stratégiques communs ?
  - QS2 : Quels seraient les modes d'organisation de la recherche et de la formation dans le cadre de la future Université de Toulouse ?
  - QS3 : Quelle répartition des fonctions entre la future Université de Toulouse et les établissements ?
  - QS4 : Quels modes de représentation des parties prenantes et quelle structure de gouvernance pour l'UT ?
  - QS5 : Dans le prolongement de ce groupe de travail, quel processus et quel mode de concertation pour définir plus finement la gouvernance générale de l'UT à horizon 2013 ?

Pour trancher l'organisation de la journée, un premier tour de table est lancé, au cours duquel, les participants évoquent, tant les objectifs et l'ambition future de l'UT, que la structuration de celle-ci en termes de gouvernance.

Le GT décide de poursuivre la discussion en deux ateliers, qui réfléchiront simultanément aux ambitions partagées pour l'UT, jusqu'à la séance plénière de 14h. En cas d'avancement jugé suffisant, les ateliers pourront amorcer une réflexion sur les modèles de gouvernance l'après-midi.

#### 4. 2<sup>ème</sup> session plénière 14h – 14h30

##### 4.1 Présentation des travaux de l'atelier 1

Bernard Salles (INRA), rapporteur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

##### Méthode de travail

Deux tours de table successifs ont été réalisés, afin d'aborder les ambitions de chacun des participants pour l'UT, ainsi que leurs attentes vis-à-vis de la future UT.

##### Synthèse des discussions

Le groupe a commencé par aborder les **ambitions** des participants pour l'UT. L'objectif était de définir les valeurs associées à cette ambition, tout en veillant à ne pas créer une nouvelle machine à ségréger.

- **L'attractivité.** Elle doit être tant régionale, nationale qu'internationale, mais sans renoncer à la mission de service public. L'objectif est d'attirer les meilleurs enseignants-chercheurs, sans opposer pour autant formation et recherche. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de raisonner dans un monde ouvert et de tisser des réseaux de collaboration.

L'objectif est également d'attirer les étudiants vers le système public à tous les niveaux (Licence, Master, Doctorat) et de promouvoir la mobilité étudiante entrante et sortante, à travers des échanges organisés. A ce titre, il a été souligné, que les modalités d'accueil des étudiants par les universités pourraient être améliorées, en particulier en matière de logement.

- **Le fonctionnement de l'UT.** Plusieurs points ont été soulignés :
  - L'UT a une responsabilité en matière de diffusion des savoirs.
  - L'UT s'intègre dans un périmètre précis, mais elle doit se penser comme ouverte à l'innovation et à la créativité, pour les emplois de demain.
  - Le projet d'UT doit favoriser l'adhésion de l'ensemble des personnels et des étudiants.
  - L'UT doit à la pointe de la recherche, tout en développant une politique d'insertion professionnelle efficace.

- **Les interactions de l'UT avec son environnement.** Les interactions doivent être développées à la fois avec les EPST et avec les collectivités territoriales, en mettant l'accent sur la dimension régionale. L'UT pourrait par exemple créer des relations avec les EPST, qui n'existent pas à l'échelle nationale.

Tout en étant conscient, que tout ne pourra pas être mis en commun, les participants de ce groupe de travail expriment une **attente** de faire plus de choses en semble et mieux, tout en privilégiant la solidarité inter-établissements et en veillant à faire participer les différentes catégories de personnels, au projet d'UT.

#### 4.2 Présentation des travaux de l'atelier 2

Hervé Pingaud (CUFR Champollion), rapporteur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

#### Méthode de travail

Un tour de table et des échanges ont permis d'aborder ambitions et objectifs de l'UT.

#### Synthèse des discussions

Les participants se sont penchés sur les objectifs du contrat quinquennal du PRES. Les débats ont fait émerger deux possibilités d'évolution : soit une logique d'amélioration continue avec des objectifs raisonnables prolongeant la stratégie en cours, soit une logique de rupture avec des objectifs plus ambitieux dont il faudra jauger la portée.

Le débat s'est synthétisé en deux classes d'objectifs :

- Une classe considère le processus de transformation de l'étudiant dans l'architecture Licence – Master – Doctorat. La répartition des effectifs se schématise en une pyramide avec une base de deux tiers des étudiants en cycle Licence et un tiers en Master et Doctorat. La base de cette pyramide ne saurait être oubliée. Considérant la notion d'excellence, elle est nécessairement déclinée de façon différente selon le niveau de la pyramide. Une excellence qualifiée de sociétale s'imposerait au niveau Licence et ne saurait être négligée au regard des principales parties prenantes du processus que sont les bacheliers et leurs familles en région, les collectivités territoriales ou les établissements d'enseignement secondaire (lycées, etc.). Une excellence internationale prendrait un poids plus grand au niveau Master - Doctorat. Les principales parties prenantes du processus sont alors les étudiants de niveau Licence, les chercheurs, les enseignants chercheurs, les laboratoires. La volonté est

d'être visibles, originaux et attractifs sur un axe formation – insertion – recherche – innovation. La transversalité entre disciplines peut s'émanciper sur ces niveaux.

- Une autre classe se décline selon les points de vue avec deux modalités : une portée des objectifs interne à la future UT, une portée externe. Pour l'externe, des participants citent la gestion des interfaces avec le monde socio-économique, la veille en matière de qualification et d'employabilité incluant la formation tout au long de la vie, la diffusion de la culture scientifique et technique... Pour l'interne, sont cités le traitement à égale dignité des étudiants dans l'accès à des parcours diversifiés et aux bonnes conditions de vie étudiante, la recherche d'efficience, la création de co-diplômes et la politique sociale, sans que ces éléments soient exhaustifs.

Au-delà de cet agencement des objectifs, les participants ont affirmé que le partage d'une vision commune de la future UT passait par des principes qui recoupent l'approche décrite lorsqu'ils sont déclinés :

- La **visibilité** a été évoquée comme une ambition forte, non seulement pour les étudiants, mais également pour le personnel BIATOSS et les enseignants-chercheurs. La visibilité doit être pensée en externe, mais aussi en interne, entre les membres du PRES. Elle pourra ainsi, déboucher sur des parcours de formation partagés, voire sur des co-diplômes et des actions transverses.
- La **lisibilité** des formations et des structures est également apparue comme une ambition forte, dans le respect des marques existantes. L'objectif est d'appliquer une logique de complémentarité entre UT et établissements, dès que cela s'avère pertinent.
- L'**efficience** a également été évoquée. En effet, la limitation des moyens invite à optimiser l'allocation des ressources, au regard des objectifs visés.
- L'**ouverture**, avec le développement du lien avec le monde socio-économique, a été soulignée comme un enjeu important, tant pour accroître l'employabilité des étudiants, que pour développer la recherche et l'innovation.
- La question de l'**équité sociale** a été abordée, en évoquant une politique sociale commune comme une possible ambition. Elle est perçue comme nécessaire ou difficilement réalisable, selon les participants.
- Enfin, en termes d'**identité régionale** et d'ancrage territorial, la position du PRES a été rappelée : celle d'une politique de *sites*, ancrés sur les territoires de la région Midi-Pyrénées et d'un PRES, comme lieu de concertation entre ces sites.

### 4.3 Conclusions de la session

L'ensemble du groupe de travail a décidé, au vu de l'avancement des débats, que chaque atelier pouvait commencer à examiner la question du contenu des missions de l'UT.

## 5. 3<sup>ème</sup> session plénière 16h15 – 17h

### 5.1 Présentation des travaux de l'atelier 1

Bernard Salles, rapporteur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

### Méthode de travail

Les participants ont procédé à un tour de table, puis à un débat, en partant des missions actuelles du PRES, pour imaginer les compétences, dont pourrait disposer l'UT à l'avenir.

### Synthèse des discussions

Plusieurs points ont été évoqués par les participants à l'issue des discussions :

- La **mutualisation** de certaines compétences aurait un impact sur les structures existantes : l'atelier a débattu du degré de perturbation qu'il était possible d'envisager. Des expériences de mutualisation, vécues comme non réussies (ex : Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse), invitent à la prudence. Par contre :
  - La **formation continue** pourrait faire l'objet d'une véritable mission pour la future UT.
  - Les **relations internationales**, pour lesquelles, le PRES joue un véritable rôle de mise en commun, pourraient être élargies, en lien avec d'autres régions (Aquitaine, Languedoc-Roussillon).
  - L'**enseignement à distance** est également une piste intéressante de mutualisation.
  - Enfin, l'organisation des **écoles doctorales** pourrait être, de l'avis des participants, encore davantage mutualisée.
  
- En matière de **recrutement**, les participants considèrent, qu'il faudrait établir une charte mutualisée définissant des principes éthiques de recrutement. La question de l'endo-recrutement a été abordée, mais ne fait pas l'objet d'un consensus au sein du

groupe. L'objectif serait déjà de définir une méthode commune de calcul de l'endo-recrutement, qui peut être apprécié de manière différente

- Les **contrats quinquennaux** ont fait l'objet d'une discussion à part entière, quant à leur possible mutualisation. Il serait envisageable de mettre en place un contrat quinquennal commun, négocié au niveau du PRES, qui comprenne des parties communes à tous les établissements et des parties, qui leur sont propres. Dans le cadre de contrats quinquennaux consolidés, il resterait à arbitrer la question du redéploiement de moyens entre établissements. Lors de la session plénière, il a été soulevé la possibilité d'avoir, non pas un contrat unique, mais un contrat quinquennal par établissement, qui comprenne des parties communes, préalablement établies.
  
- Concernant l'**organisation de l'UT**, trois visions semblent se dégager :
  - Une UT avec des **compétences clairement définies**, décidées par l'ensemble des participants et qui peuvent être plus ou moins larges.
  - Une UT sans modèle de répartition des compétences, mais obéissant au principe de **subsidiarité**, donc se saisissant des sujets, pour lesquels elle apporte une plus-value.
  - Une UT, dont la mission est essentiellement de porter la **politique de coopération** entre les établissements.

## 5.2 Présentation des travaux de l'atelier 2

Pierre Dreux (Groupe ESC), rapporteur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

### Méthode de travail

A partir des missions actuelles du PRES (coopération inter-établissements et délégation de compétences), les participants ont débattu des missions, qui pourraient être confiées à l'UT.

### Synthèse des discussions

Les participants à l'atelier ont mis en lumière plusieurs points concernant les mutualisations souhaitables :



- La création de **doubles diplômes** ou de **co-diplômes**, entre les établissements membres du PRES pourrait être intéressante et permettrait une meilleure valorisation de la formation du site.
- La mise en place de **formations portées par le PRES** a été envisagée, dans le cas de formations transversales multi-sites, où un portage unique serait plus pertinent. Par contre, une généralisation du portage, par le PRES, des formations du site semble difficilement réalisable.
- Des **structures de contrôle interne aux laboratoires** pourraient être mises en place au niveau du PRES, en support des équipes de recherche, afin de préparer au mieux leur évaluation.
- Le développement de la **visibilité internationale** est apparu comme un domaine d'action important de la future UT. La création de programmes communs ou de coopérations renforcées, au-delà du site midi-pyrénéen, semble être une bonne façon de structurer des relations entre les établissements.
- Concernant la **vie étudiante**, UT peut exercer des compétences, dont la vocation est commune à tous les établissements. Par exemple, l'accueil des étudiants étrangers, l'organisation des missions d'insertion professionnelle ou encore le portage d'un Observatoire de la Vie Étudiante.
- La question de la **mobilité du personnel** au sein de l'ensemble des structures a été évoquée. Sans forcément parler de mutualisation, il est possible d'imaginer des parcours spécifiques, répondant au désir de mobilité des agents.
- Un approfondissement de la coopération inter-établissements en matière de recherche est possible, à travers la réalisation d'une **stratégie scientifique** au niveau d'UT, mais sur certains domaines uniquement.

Il a été rappelé que le PRES, n'étant pas opérateur de l'État, il ne reçoit pas de Dotation Globale de Fonctionnement et travaille, à l'heure actuelle, avec un personnel mis à disposition par les établissements membres.

Globalement, l'atelier a mis en avant le fait qu'il serait plus simple de mener des projets en commun sur des sujets nouveaux (par exemple, sur les formations transversales).

## 6. Conclusions et préparation de la prochaine réunion

A l'issue des séances plénières, il a été proposé, que plusieurs éléments seraient préparés pour la prochaine réunion du GT1 :

- Une présentation de la gouvernance de l'UT, telle qu'elle est établie dans le dossier IDEX, réalisée par Bruno Sire (UT1) ;
- Une présentation de la gouvernance actuelle du PRES, réalisée par Marie-France Barthet (PRES) ;
- Une présentation de la gouvernance sur des sites comparables à celui de Toulouse, réalisée par Gilles Boucher (INPT).
- Une présentation des modalités juridiques de structuration de la gouvernance pour la future UT, réalisée par Jean-Gabriel Sorbara (UT1) et Laure Ortiz (IEP).

La prochaine réunion du GT1, le 18 juillet 2012, abordera les prolongements de la QS4 (modes de représentation et structures de gouvernance).

**Rappel** : Deux dates ont été retenues pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> réunions du GT1 :

- Mercredi **5 septembre 2012**
- Mardi **25 septembre 2012**